Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_67-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 19 octobre 2026 à 20h00 /
2026ko urriaren 19ko biltzarra, arratseko 20:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
13 octobre 2026 / 2026ko urriaren 13a	27	25

Etaient présents / Hor izenak :
LUBERRIAGA Bénédicte, MOUHICA Jean Pierre, OZCORTA LARZABAL Élodie, MAURY Christian, CLUCHIER Florence, ZITTEL Erick, MERCIER Marie, OROZ Mikel, AZARETE Jean Louis, IRAZOQUI Christine, DÉSERT Xabi, ROUSSEAU Dominique, GUISON Valérie, ISASA Didier, DELQUÉ Sabine, SALAÜN Anne-Cécile, CATTEAU Marie, MORICEAU Mathieu, MUNIER Frédéric, CHARRIER Alain, MANTEROLA Elorri, ARIN LARRAÑAGA Iraia, SOLORZANO Eki, LADUCHE Jean Louis, UGARTE Jean Pascal

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :
DAGUERRE Sandrine (k) à MAURY Christian (i)

Absents / Hor ez izenak : TAILLEBOIS Laura

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie CATTEAU

2026-67 Candidature de la commune d'Ascain au dispositif « Territoires engagés pour la nature » / Azkaingo herriaren hautagaitza "naturarekin konprometitutako Lurraldeak" dispositiboan

Le territoire d'Ascain est synonyme d'une grande richesse au niveau biodiversité qu'il convient de préserver. Cette volonté de préservation de la biodiversité est inscrite dans la politique générale de la commune autour de la transition écologique et doit maintenant se matérialiser par des actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre d'une stratégie locale autour de la biodiversité.

Le dispositif « Territoires engagés pour la nature » permettrait à Ascain de faire émerger, de reconnaitre et de l'accompagner dans une démarche d'engagement du territoire en faveur de sa biodiversité. Il intègre l'accompagnement par de l'ingénierie de projet, la reconnaissance de projets de territoires et de plans d'actions en faveur de la biodiversité, la mise en réseau d'une communauté d'acteurs ainsi que l'articulation des financeurs autour de ces projets.

Le dossier de candidature qui sera déposé comportera le programme d'actions d'Ascain en faveur de la biodiversité qui s'articule autour de deux axes majeurs :

- La mobilisation et la sensibilisation des citoyens
- La préservation et la gestion durable des espaces naturels à enjeux forts

Dans ce but, la candidature d'Ascain comportera 3 fiches-actions obligatoires et une fiche bonus facultative :

1) **une fiche-action 'spécifique'** dans le cadre de la candidature concernant la mobilisation citoyenne dont la thématique sera la mobilisation et la sensibilisation des acteurs du territoire et les habitants en faveur de la biodiversité :

- Sensibiliser le grand public en faveur de la biodiversité
- Sensibiliser les enfants scolarisés dans les écoles d'Ascain
- Sensibiliser les jeunes hors temps scolaires
- Sensibiliser la société civile
- Ascain, collectivité engagée pour la nature (élus et agents)
- Accompagner les habitants vers le passage à l'action en faveur de la biodiversité

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 064-216400655-20261019-2026_67-DE

2) **une fiche-action 'prioritaire'** concernant la gestion des espaces naturels à enjeux forts de biodiversité dont la thématique sera la gestion, restauration et valorisation des Barthes de la Nivelle :
- Restaurer les habitats naturels humides à fort enjeu écologique
- Renforcer la fonctionnalité hydraulique et la résilience climatique des Barthes
- Préserver et développer une agriculture favorable à la biodiversité
- Renforcer les continuités écologiques et limiter les pressions sur les milieux

3) **une fiche-action 'Autre non prioritaire'** portant sur la gestion durable et partagée du site de la montagne de la Rhune :
- Préserver les milieux agropastoraux et les zones humides du massif
- Renforcer la conservation des habitats forestiers et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Maîtriser la fréquentation et sensibiliser les publics
- Améliorer les connaissances et renforcer la coopération transfrontalière

4) **une fiche-action bonus facultative** concernant la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel d'Ascain :
-dans la continuité de la démarche « Territoire engagé pour la nature » menée entre 2027 et 2030, la commune souhaite s'engager dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale afin de poursuivre et d'approfondir sa stratégie en faveur de la biodiversité. Ces actions devront être mises en œuvre dans les 3 ans suivant la reconnaissance TEN.

Considérant l'avis favorable de la Commission Travaux, Développement Durable et Agriculture réunie le 30 septembre 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la candidature d'Ascain au dispositif « Territoires engagés pour la nature », ainsi que le dossier tel qu'annexé à la présente,

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à accomplir toute formalité et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

AUTORISE Mme la Maire ou son représentant à accomplir toute formalité permettant la mise en œuvre du plan d'action présenté.

Adopté par 25 voix pour et 1 abstention (Jean Louis LADUCHE)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.
La Maire / Auzapez Anderea,
Bénédicte LUBERRIAGA

MAIRIE D'ASCAIN